

LES PANNEAUX D'ÉVACUATION EN IMMEUBLE : PRIX, LOI, FONCTIONNEMENT

mer 30/01/2019 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Afin de permettre l'évacuation des résidents dans les meilleures conditions en cas d'incendie ou autre sinistre, il est obligatoire en copropriété d'installer des panneaux d'évacuation et une signalétique adaptée au sein de l'immeuble.

La sécurité incendie en copropriété

Dans un immeuble, mettre en place des systèmes de sécurité incendie est primordial puisque de nombreuses personnes sont amenées à circuler dans ce bâtiment : résidents, visiteurs, agents d'entretien, professionnels de maintenance, etc.

Les incendies sont les [sinistres](#) les plus importants concernant les immeubles. Ils peuvent se déclencher dans un logement et se propager à l'ensemble des appartements très facilement si mal contenu par des systèmes de sécurité adapté. Les **panneaux d'évacuation de l'immeuble**, sont la meilleure façon de s'assurer que l'ensemble des résidents sait, ou du moins saura, comment réagir en cas d'incendie.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

